

Doc. 11399

1^{er} octobre 2007

**Centenaire de la naissance de Simone de Beauvoir (2008):
des «VIP» s'engagent pour promouvoir l'égalité
entre les femmes et les hommes**

Proposition de résolution

présentée par M^{me} CLIVETI et plusieurs de ses collègues

La présente proposition n'a pas été examinée par l'Assemblée et n'engage que ses signataires

1. L'Europe fêtera en 2008 le centenaire de la naissance de Simone de Beauvoir, intellectuelle française engagée pour les droits des femmes et leur émancipation. Ses travaux sur «le deuxième sexe» ont éclairé la conscience européenne et influencé les évolutions de la société.
2. Malgré les progrès réalisés, les droits des femmes sont encore loin d'être accomplis, que ce soit dans le domaine des droits politiques, économiques et sociaux, des possibilités de carrière ou de la conciliation de la vie personnelle et professionnelle. Au-delà des avancées sociales et politiques, la sensibilisation du grand public est indispensable pour construire une société plus égalitaire. Des actions de mobilisation et de médiatisation sont nécessaires pour poursuivre le combat de Simone de Beauvoir. Cette mobilisation ne peut se réaliser qu'avec le concours de personnalités («VIP») capables d'attirer l'attention des médias et de capter l'attention du grand public. Si de nombreuses femmes célèbres militent en faveur de la paix, des enfants, contre la guerre ou la famine, trop peu s'engagent pour les droits des femmes.
3. Le Conseil de l'Europe est pleinement conscient du rôle que joue l'éducation, notamment auprès des plus jeunes, pour promouvoir les droits des femmes et lutter contre les stéréotypes sexistes. Compte tenu de l'influence qu'exercent les figures modèles («role models») sur le grand public, et notamment les jeunes, le Conseil de l'Europe devrait encourager ces personnalités connues en Europe à s'engager en faveur de la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes.
4. A l'occasion du centenaire de la naissance de Simone de Beauvoir, l'Assemblée parlementaire pourrait proposer de mener une action paneuropéenne en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes en s'appuyant sur des personnalités connues en Europe et issues du milieu académique, politique, artistique ou sportif.
5. L'Assemblée parlementaire pourrait inviter les parlements nationaux à organiser des manifestations politiques, artistiques et culturelles (expositions, concerts, conférences) en impliquant les VIP engagés en faveur des droits des femmes pour mener, dans chaque Etat membre, des actions de sensibilisation des jeunes, du grand public et des médias.
6. L'Assemblée parlementaire pourrait par ailleurs organiser, à l'occasion d'une de ses parties de session, une manifestation regroupant les VIP engagés en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes pour réaffirmer l'attachement de notre Assemblée à ce principe fondamental.

Signé (voir au verso)

Signé¹:

CLIVETI Minodora, Roumanie, SOC

ANTUNOVIĆ Željka, Croatie, SOC

AUSTIN John, Royaume-Uni, SOC

AZZOLINI Claudio, Italie, PPE/DC

BARTUMEU CASSANY Jaume, Andorre, SOC

DAMANAKI Maria, Grèce, SOC

DUPRAZ John, Suisse, ADLE

GAJDŮŠKOVÁ Alena, République tchèque, SOC

HÄGG Carina, Suède, SOC

HENDERSON Doug, Royaume-Uni, SOC

HOLOVATY Serhiy, Ukraine, ADLE

HURSKAINEN Sinikka, Finlande, SOC

STANTCHEVA Darinka, Bulgarie, ADLE

¹ SOC: Groupe socialiste

PPE/DC: Groupe du Parti populaire européen

ADLE: Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe

GDE: Groupe des démocrates européens

GUE: Groupe pour la gauche unitaire européenne

NI: non inscrit dans un groupe